

Compte-rendu conseil municipal

Le 6 juillet 2020

Création voie douce route de Romorantin : les offres ont été reçues et sont en cours d'analyse

Transport scolaire : l'entreprise Simplon a été choisie pour un montant de 38 955 € HT pour 175 jours ou 31 164 € HT pour 140 jours. La participation des familles reste inchangée.

Budget annexe : le compte de gestion et budget annexe sont adoptés

Travaux de voirie : le devis de l'entreprise Colas d'un montant de 70 728.50 € HT pour la réfection de la voie de la rue Colin, les galochères et le chemin des ruaux.

Forfait Scolaire : accord de Madame le Maire de Cour-Cheverny le paiement du forfait scolaire du 3^{ème} trimestre sera calculé sur la base de 20 enfants au lieu de 41, en raison de la crise covid, soit 4 995.74 €

Salle des Fêtes : nouveau règlement intérieur adapté en fonction des mesures sanitaires gouvernementales. Par contre, la location sera accordée aux associations mais non aux particuliers en raison de la crise covid.

En raison de la réfection de la salle des fêtes, les tarifs sont augmentés de 20 € le week-end et 10 € la semaine.

Personnel communal : Delphine Feuilloz bénéficiera d'un contrat permanent de 3 ans renouvelable une fois et Sylvain Loiseau est promu Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe à compter du 1^{er} décembre 2020.

Commission impôts directs : 24 personnes doivent être nommées pour siéger à cette commission mais seulement 12 seront choisies par la DGFIP (direction générale des finances publiques)

Frais de déplacement des élus en mission : le forfait de 200 € par mission sur justificatif est maintenu

Frais de restauration des élus et du personnel en mission : le forfait de 18 €/ repas sur justificatif est maintenu.

SIDELC (syndicat intercommunal d'électricité du loir et cher) une baisse importante de tension au lieu-dit Bel Air est constaté, des travaux de renforcement et implantation d'un nouveau transformateur seront effectués par le Sidelc, à sa charge pour un montant de 97 289.30 €. La commune prendra en charge l'enfouissement du réseau téléphonique pour un montant de 12 904.14€.

Désignation des représentants communaux pour le RAM (relais assistante maternelle)

Titulaire : Jacqueline Vacelet, suppléante : Francine Clément

Désignation des représentants communaux pour les commissions d'Agglopolys

- Finances, ressources et solidarité intercommunale: titulaire Francine Clément, suppléant Michel Gil
- Aménagement, habitat et environnement : titulaire Michel Gil, suppléante Thérèse Dazin

- Développement et attractivité du territoire : titulaire Laurent Cherrier, suppléant Charles-Antoine de Vibraye
- Innovation sociale et solidarité : titulaire Jacqueline Vacelet, suppléant Jean-Claude Chadenas
- Culture, loisirs et sport : titulaire Catherine Desouches-Grangeon, suppléante Marthe Vivant

Adressage : Création d'une nouvelle rue « Passage du Château », le numéro 1 sera attribué au Château . Cette création est nécessaire pour pouvoir bénéficier de la fibre optique.

Circuit d'Artagnan : le conseil municipal reporte en septembre sa décision d'intégrer ou non les chemins de la route d'Artagnan situés à Cheverny en raison de la nécessité pour la commune d'entretenir les chemins.

Echo du Caquetoire : cette manifestation est maintenue mais avec des restrictions, sur seulement 2 jours en instituant des jauges, avec la fourniture du gel hydroalcoolique et le port du masque obligatoire pour les plus de 12 ans. Il n'y aura pas de buvette, nous ferons appel à des food-trucks. Un appel aux bénévoles est lancé.

Affaires diverses :

- Evolution des dotations communales
 - Dotations de l'Etat :
 - DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) : 108 282 € (- 4 010 € par rapport à 2019)
 - DSR (Dotation Solidarité Rurale) : 32 645 € (- 860 € par rapport à 2019)
 - DNP (Dotation Nationale de Péréquation) : 5 683 € (- 632 € par rapport à 2019)
 - Dotations Agglopolys :
 - DSC (Dotation Solidarité Communautaire) : 19 774 € (inchangée)
 - Attribution compensation : 30 568 € (inchangée)
- Le bulletin de situation hydrologique du Cosson fait apparaître une baisse constante depuis quelques jours
- L'entreprise Girardeau va procéder au démoussage, traitement, et changement des tuiles cassées sur le toit de la boulangerie pour un montant de 6 678 € HT et sur le kiosque pour un montant de 904 € HT.
- L'installation de Windows 10 sur les ordinateurs de la commune ainsi que le renforcement de mémoire sera effectuée par « Mon Assistant Numérique » pour un montant de 616 €HT
- Le chemin du breuil va être remis en état après les travaux des « Sources de Cheverny » mais le sens unique de ce chemin n'est pas envisageable (demande des 2 riverains)
